

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 80 (2000)

Artikel: La Suisse occidentale au IIe millénaire av. J.-C. : chronologie, culture, intégration européenne
Autor: David-Elbiali, Mireille
Kapitel: X: Evolution du peuplement
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolution du peuplement

L'évolution du peuplement dépend de beaucoup de facteurs, incontrôlables aux périodes étudiées. Le climat semble jouer un rôle très secondaire. Animal de culture, l'homme a occupé pratiquement tous les biotopes terrestres et compense par son savoir-faire ce que la nature ne lui a pas donné biologiquement. On peut toutefois énoncer un principe de base, qui est que l'homme ne s'installe durablement dans des niches écologiques défavorables que sous certaines contraintes. Cependant, cette nécessité disparue, il peut aussi y demeurer!

Pour appréhender l'emprise du peuplement à l'âge du Bronze, il est nécessaire de recourir à tous les points de découverte. L'image obtenue ne va pas refléter la localisation et la densité des zones habitées, comme c'est le cas pour une carte de géographie actuelle, mais le territoire exploité et plus simplement parcouru. Si l'on ne tenait compte que des habitats et des sépultures, le résultat serait d'une pauvreté trompeuse.

10.1 Altitude et peuplement

Le paramètre le plus important du paysage de la Suisse occidentale est le relief. Il influence le peuplement. Plus des deux tiers du territoire sont occupés par la chaîne alpine et celle du Jura. La surface restante constitue le Plateau, qui comprend de vastes plans d'eau. Actuellement, c'est la zone la plus densément occupée, particulièrement le pourtour des lacs. Mais la zone montagneuse est aussi parsemée de nombreux villages qui atteignent en Valais des altitudes respectables, jusqu'aux environs de 2000 m. Cette occupation d'altitude, largement attestée aux périodes historiques, a-t-elle débuté à l'âge du Bronze? Les données disponibles actuellement semblent exclure qu'elle remonte au Néolithique¹.

Pour analyser les données de l'âge du Bronze, j'ai utilisé comme base de réflexion le modèle de peuplement mis au point lors du programme de prospection du Valais et du Chablais, de 1985 à 1987, et qu'il convient de rappeler ici². Fondé sur le modèle archéologique d'A. Gallay et l'étude ethno-historique d'O. May, il prévoit que les sites, de fonctions complémentaires, seraient distribués selon un découpage altitudinal³. Ce découpage repose sur une distinction des étages biogéographiques, définis par les géographes et les botanistes, et revus sous l'angle de la production agricole d'autosubsistance:

1. **l'étage des cultures ou collinéen**, jusqu'à 800-900 m, convient à la culture des céréales, des plantes sarclées et des arbres fruitiers;
2. **l'étage montagnard et subalpin inférieur**, entre 900 et 1900 m, permet encore toutes les cultures mentionnées ci-dessus, mais avec un retard marqué des récoltes et un risque très accru de disette en cas de temps défavorable. Cette zone est propice aux herbages et se prête à la récolte du foin, mais elle est surtout recouverte de forêts;
3. **l'étage subalpin supérieur et alpin**, entre 1900 et 2600 m, correspond à la zone des pâturages d'altitude pour l'estivage du bétail, au-delà de la limite supérieure de la forêt;
4. **l'étage nival**, au-delà de 2600 m, est impropre à toute production végétale.

Les résultats acquis lors du programme de prospection PAVAC m'avaient permis de compléter

.....

¹ Baudais et alii 1990, 162-164, fig.4.

² Programme de recherche du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, financé par le Fonds national de la recherche scientifique. Cette recherche, dirigée par le Prof. A. Gallay, a été menée par le groupe PAVAC, composée de D. Baudais, P. Curdy, O. May et l'auteur.

³ Baudais et alii 1990, 162-166.

le modèle prédictif pour l'âge du Bronze⁴. J'avais en effet proposé alors une extension des terroirs en moyenne altitude, à l'étage montagnard, à partir de l'âge du Bronze. Cette analyse ne reposait que sur quelques sites d'habitats et les nouvelles données apportées par la prospection sur le terrain. La prise en compte des sépultures et des trouvailles isolées, l'affinement du cadre chronologique et l'extension des données à toute la Suisse occidentale exigent de revoir les interprétations proposées et de les nuancer.

L'altitude mentionnée pour chaque site dans le catalogue est imprécise dans la plupart des cas, mais jamais au-delà d'une centaine de mètres, intervalle qui marque le passage d'une tranche altitudinale à

l'autre. Une approche globale de la distribution altitudinale des sites est donnée par l'histogramme de la figure 25. Le peuplement se concentre dans les zones de basse altitude, entre 370 m, point le plus bas du canton de Genève à Avully [222], et 600 à 700 m. Si l'on regroupe les points de découverte sous les étages de production définis ci-dessus, on se rend compte que l'étage des cultures concentre 93% de l'effectif, l'étage montagnard 6% et le subalpin 1% (fig.26). Cette analyse démontre simplement une installation préférentielle des habitants sur le Plateau, zone la plus favorable tant du point de vue agricole que de celui des communications, qui ne sont pas à négliger. Elle ne répond pas à la question de la colonisation des zones d'altitude.

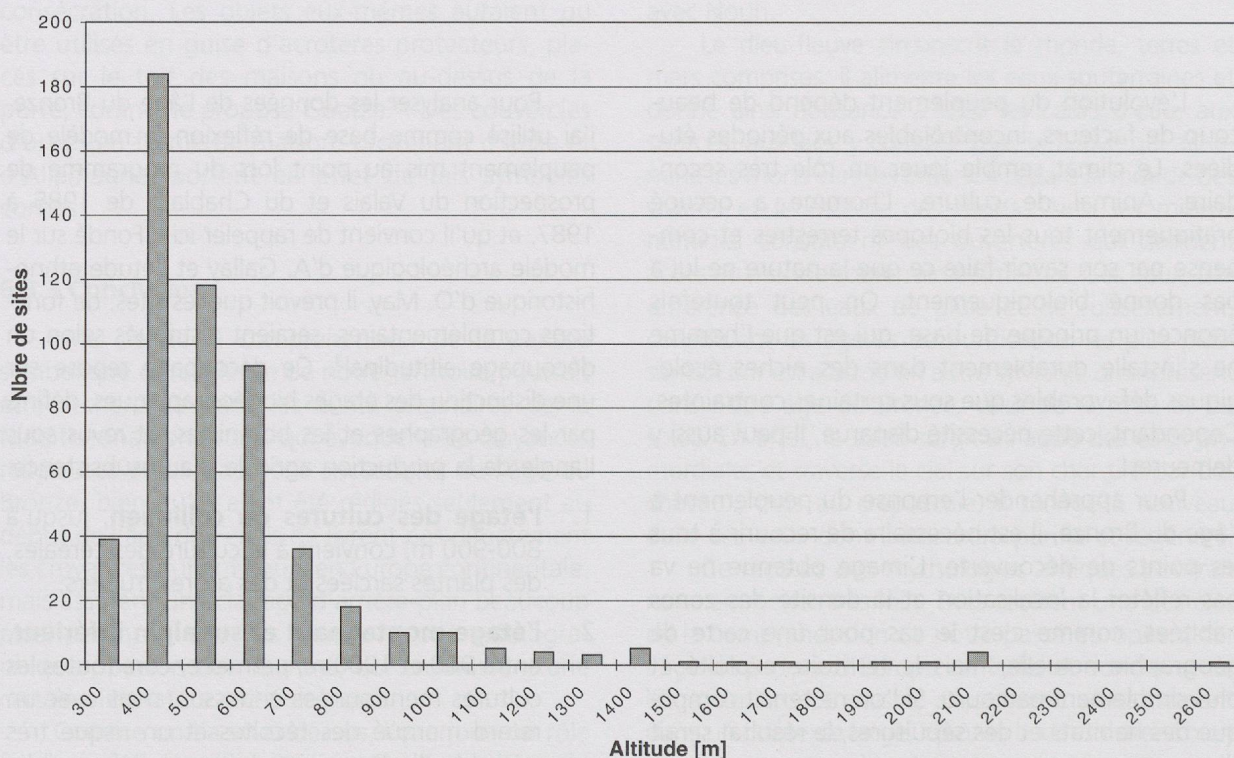


Fig. 25: Répartition des sites en fonction de l'altitude.

Pour traiter cette question, il convient d'individualiser le groupe des découvertes de la zone alpine et de l'analyser de manière indépendante. Dans ce but, j'ai sélectionné les sites du canton du Valais, des Préalpes fribourgeoises et vaudoises, et de la partie méridionale, alpine et préalpine, du canton de Berne, à l'exclusion de la haute plaine de l'Aar en aval du lac de Thoune, qui s'enfonce comme un coin dans les massifs montagneux. Cela représente plus de 200 points de découvertes. J'ai ensuite fusionné les découvertes successives des mêmes lieux-dits et les sépultures des mêmes nécropoles, pour aboutir à un peu plus d'une centaine de sites. Les histogrammes de la figure 27

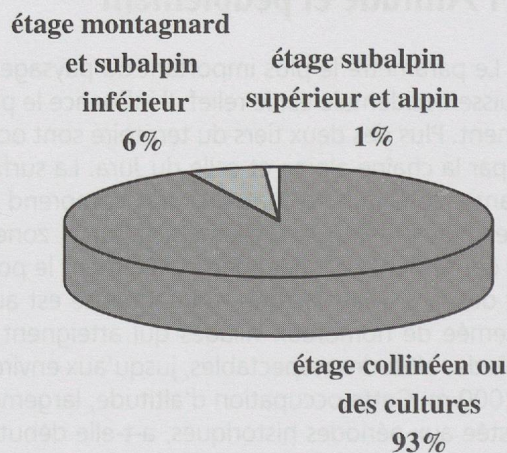


Fig. 26: Distribution des découvertes de Suisse occidentale en fonction des étages de production.

• • • • •

⁴ David-Elbiali 1990, 22-23, fig.2.

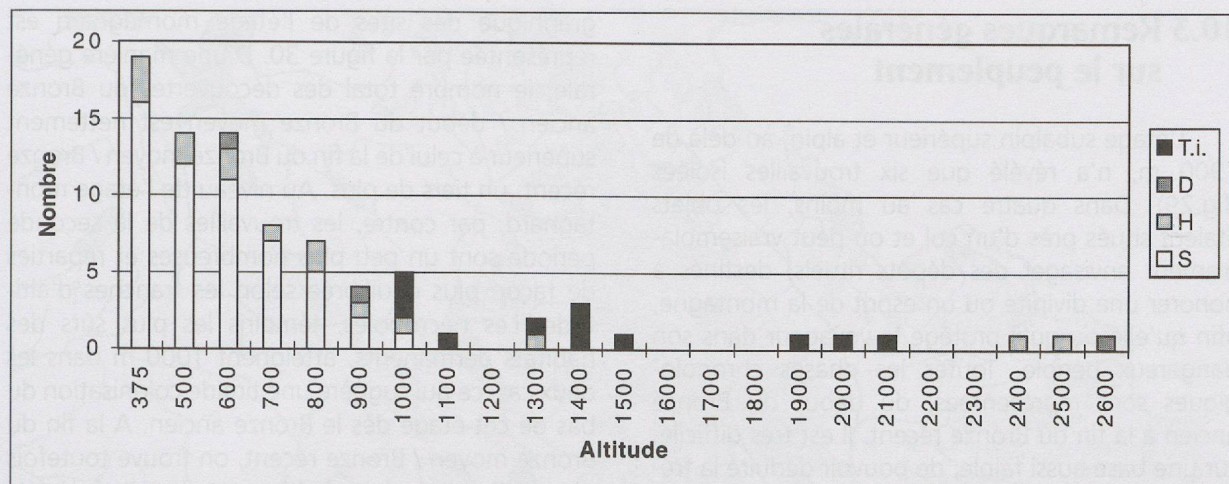


Fig. 27a: Répartition des sites du BA/BM de la zone alpine en fonction de l'altitude.

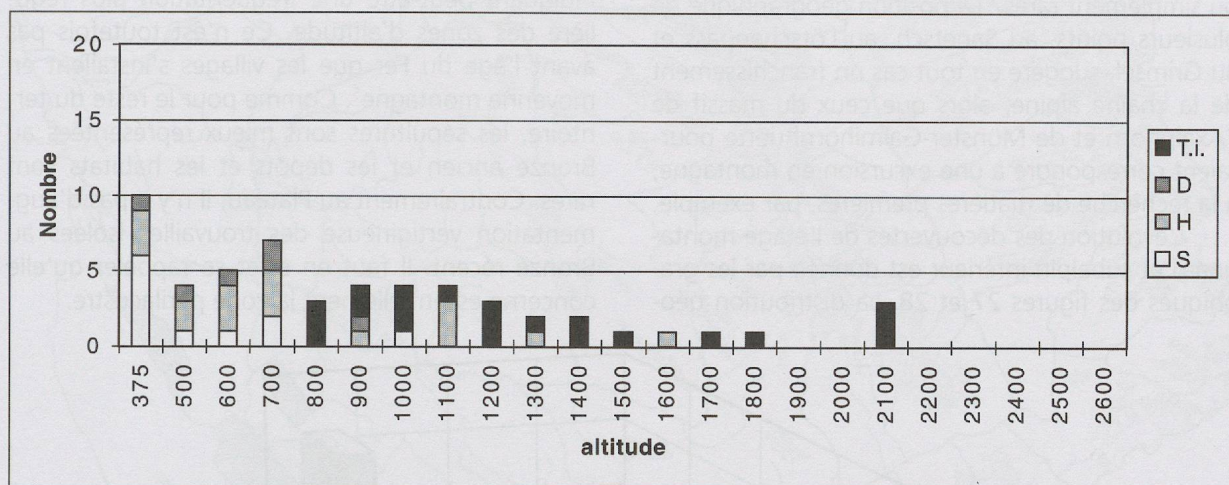


Fig. 27b: Répartition des sites du BM/BR de la zone alpine en fonction de l'altitude.

montrent la distribution, en fonction de l'altitude, de chaque catégorie de sites, respectivement pour le Bronze ancien et le début du Bronze moyen et pour la fin du Bronze moyen et le Bronze récent. Les découvertes concernent en priorité les zones basses. Elles sont toutefois encore notables entre 700 et 1000 m et même au-delà pour la seconde période. Nous verrons ci-dessous à quoi elles correspondent.

10.2 Régions naturelles et peuplement

L'altitude donne une première idée très globale de la distribution spatiale des trouvailles, mais il s'agit d'un filtre trop grossier pour appréhender le peuplement. Le critère le plus important est celui des régions naturelles définies ci-dessus au chapitre 5. Elles sont corrélées à l'altitude. Voyons donc, en fonction de l'altitude, quelles sont les régions naturelles occupées et par quelles catégories de sites! La première tranche que j'ai distinguée est celle des altitudes basses, entre 300 et 600 m, non compris. Elle regroupe toutes les trouvailles des plaines

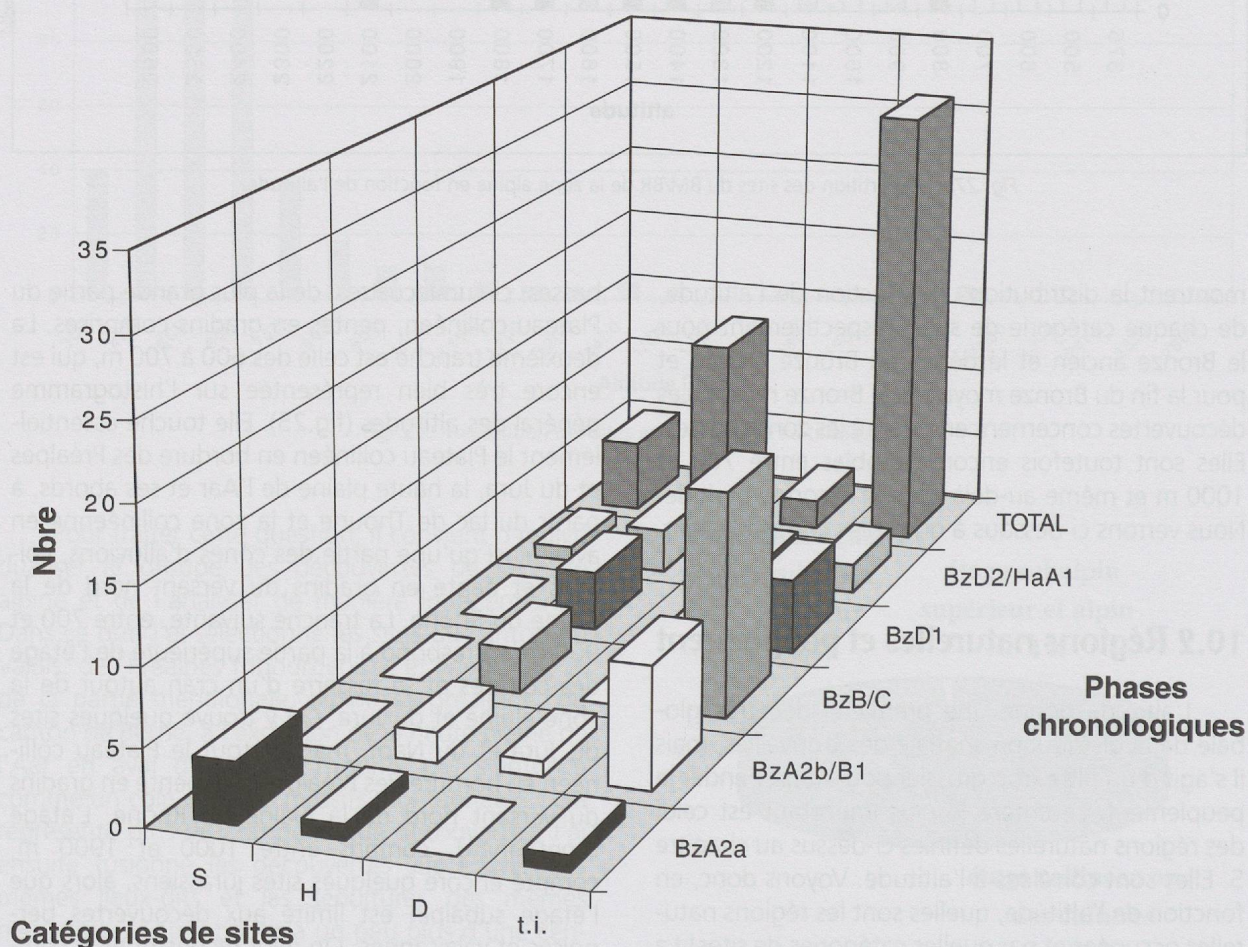
basses, circumlacustres, de la plus grande partie du Plateau collinéen, pentes en gradins comprises. La deuxième tranche est celle des 600 à 700 m, qui est encore très bien représentée sur l'histogramme général des altitudes (fig.25). Elle touche essentiellement le Plateau collinéen en bordure des Préalpes et du Jura, la haute plaine de l'Aar et ses abords, à partir du lac de Thoune et la zone collinéenne en aval, ainsi qu'une partie des cônes d'alluvions, collines et pente en gradins du versant nord de la plaine du Rhône. La tranche suivante, entre 700 et 900 m, correspond à la partie supérieure de l'étage des cultures et se resserre d'un cran autour de la zone alpine et du Jura. On y trouve quelques sites du Jura et du Napf, mais surtout le Plateau collinéen en bordure des Préalpes et la pente en gradins du versant nord de la plaine du Rhône. L'étage montagnard, compris entre 1000 et 1900 m, compte encore quelques sites jurassiens, alors que l'étage subalpin est limité aux découvertes bernoises et valaisannes. On peut reconstituer le comportement des catégories de sites par phase chronologique, en fonction de l'altitude et de la région naturelle, en intégrant plusieurs critères.

10.3 Remarques générales sur le peuplement

L'étage subalpin supérieur et alpin, au-delà de 1900 m, n'a révélé que six trouvailles isolées (fig.29). Dans quatre cas au moins, les objets étaient situés près d'un col et on peut vraisemblablement envisager des dépôts rituels, destinés à honorer une divinité ou un esprit de la montagne, afin qu'elle ou qu'il protège le voyageur dans son dangereux périple. Toutes les phases chronologiques sont représentées, du début du Bronze ancien à la fin du Bronze récent. Il est très difficile, sur une base aussi faible, de pouvoir déduire la fréquence de ces transits en haute montagne: exceptionnels, comme le laissent supposer les données, ou simplement rares? La position géographique de plusieurs points, au Sanetsch, au Lötschenpass et au Grimsel, suggère en tout cas un franchissement de la chaîne alpine, alors que ceux du massif de l'Aaxalphorn et de Münster-Galmihornhuetten pourraient correspondre à une excursion en montagne, à la recherche de matières premières, par exemple.

L'évolution des découvertes de l'étage montagnard et subalpin inférieur est donnée par les graphiques des figures 27 et 28. La distribution géo-

graphique des sites de l'étage montagnard est représentée par la figure 30. D'une manière générale, le nombre total des découvertes du Bronze ancien / début du Bronze moyen est nettement supérieur à celui de la fin du Bronze moyen / Bronze récent: un tiers de plus. Au niveau de l'étage montagnard, par contre, les trouvailles de la seconde période sont un peu plus nombreuses et réparties de façon plus équilibrée selon les tranches d'altitude. Les nécropoles, témoins les plus sûrs des habitats permanents, atteignent 1000 m dans les deux cas, ce qui suggère une timide colonisation du bas de cet étage dès le Bronze ancien. A la fin du Bronze moyen / Bronze récent, on trouve toutefois plus «d'habitats», probablement des sites de fréquentation temporaire, et de trouvailles isolées indiquant peut-être une fréquentation plus régulière des zones d'altitude. Ce n'est toutefois pas avant l'âge du Fer que les villages s'installent en moyenne montagne⁵. Comme pour le reste du territoire, les sépultures sont mieux représentées au Bronze ancien et les dépôts et les habitats sont rares. Contrairement au Plateau, il n'y a pas d'augmentation vertigineuse des trouvailles isolées au Bronze récent. Il faut en effet se rappeler qu'elle concerne essentiellement la zone périlacustre.



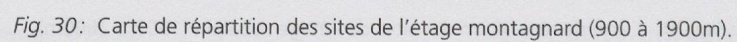
⁵ Curdy, David-Elbiali, Honegger 1999, 58.

Fig. 28: Découvertes de l'étage montagnard.



Fig. 29: Carte de répartition des sites de l'étage subalpin (1900 à 2600m).





L'étage collinéen ou des cultures est la zone la plus densément occupée, car c'est celle qui est la plus favorable du point de vue agricole. Plusieurs régions naturelles très différentes constituent cet étage des cultures. En Valais, la pente en gradins de l'adret en fait partie et c'est là que se concentrent la plupart des sites connus. Sur le Plateau, les découvertes sont très denses sur le pourtour des lacs, directement sur les rives ou légèrement en retrait. Il faut toutefois distinguer les diverses catégories de sites. La plus abondante est celle des trouvailles isolées, très fréquentes dans la zone périlacustre. Les sépultures sont par contre toujours situées en dehors des zones humides. Quant aux habitats du Plateau, ils sont tantôt construits en bordure des rives, tantôt éloignés des lacs.

L'alternance des périodes d'occupation et de désertion des rivages lacustres existe dès le Néolithique et concerne bien d'autres régions européennes, excluant en cela une composante spécifiquement culturelle. La recherche, aux périodes climatiques favorables, d'environnements humides, périlacustres ou palustres, semble correspondre à une exigence qui pourrait être essentiellement celle de l'économie d'énergie. Ce sont en effet des milieux ouverts, à faible boisement. Leur substrat mou permet d'enfoncer sans trop d'effort les pieux porteurs des constructions, et ils laissent de vastes espaces libres pour des activités artisanales. L'horizon dégagé pourrait aussi constituer un atout défensif. La proximité de l'eau représente à coup sûr un avantage considérable: corvée d'eau facilitée, pratique de la pêche et de la chasse, voie de transport rapide. Lors des phases de dégradation climatique, comme celle de Lössen, qui touche en gros le Bronze moyen et le Bronze récent, une simple succession d'étés légèrement plus frais, à pluviosité accrue, pourrait avoir modifié le régime des cours d'eau avec des débâcles tardives et une irrégularité des périodes d'étiage et de crue. La conséquence pourrait en être des inondations de plus grande amplitude, répétées et aléatoires, même à la belle saison, entraînant des perturbations de la vie villageoise suffisantes pour justifier la recherche momentanée d'un environnement moins imprévisible. Il faut garder en tête que la durée de vie d'une maison lacustre est courte, une vingtaine d'années. Elle dépend du pourrissement inéluctable de tous ses éléments de construction, qui rend inutile leur remplacement systématique.

Dans la région des Trois-Lacs, la seule explorée, le déplacement de l'habitat au Bronze moyen et récent est de très faible amplitude. Il s'installe en effet sur les premières terrasses légèrement surélevées

en retrait des rivages. Ceci est démontré par la prospection faite ces dernières années sur les tracés des autoroutes RN1 et RN12, parallèles aux rives orientales des lacs de Neuchâtel et de Morat. Dans le cas de ce dernier, les fouilles ont révélé un nombre substantiel d'habitats, implantés en retrait d'environ un kilomètre de la rive actuelle. Le site de Marin-Le Chalvaire [459] occupe une position comparable sur la rive nord-occidentale du lac de Neuchâtel. Rances-Champ Vully [152] est situé en bordure d'une terrasse surplombant la plaine de l'Orbe. D'autres habitats ont été découverts dans la plaine de la Broye, comme Payerne-En Planeise [460]. Ces sites sont parfois aussi peu distants les uns des autres que ne le seront les stations littorales du Bronze final, quelques kilomètres seulement. Leur surface peut être considérable. Mais l'élément le plus intéressant est la technique architecturale utilisée. Les poteaux plantés profondément des substrats mous des bords de lacs, sont remplacés par des sablières basses. Elles constituent des cadres porteurs, complétés par des pieux peu profonds (moins de 0,50 m à Rances) ou posés sur des stylobates, adaptation utile dans le cas de substrats durs et caillouteux. La fréquence des alignements et accumulations diverses de pierres témoignent de leur utilisation dans l'aménagement de l'espace. La diminution de l'empreinte des vestiges dans le sol, leur caractère affleurant, posent de gros problèmes de compréhension de l'organisation des villages et des techniques architecturales, quand ce n'est pas simplement de lecture, voire d'identification des structures.

Si les habitats du Plateau commencent à être bien repérés, ce n'est pas le cas des nécropoles, qui, pour le Bronze moyen et le Bronze récent, manquent presque complètement dans certaines régions, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Après ce survol rapide, on peut supposer que la densité du peuplement est insuffisante pour nécessiter la colonisation des zones d'altitude, défavorables du point de vue agricole, à moins que l'évolution des techniques et la qualité des variétés végétales facilitent cette installation systématique des communautés en altitude. Il faut préciser que le seigle ne sera cultivé qu'à partir de l'âge du Fer, or il s'agit de la seule céréale qui supporte assez bien les conditions climatiques rigoureuses qui prédominent en moyenne altitude dans les Alpes. Les quelques établissements de l'étage montagnard repérés semblent liés aux voies de passage et à l'exploitation des gisements de cuivre. Les rarissimes découvertes de l'étage subalpin attestent de la fréquentation des zones de très haute altitude et du franchissement de la chaîne alpine.

